

### **Implantation de la Déchetterie et des Services Techniques de Fréjus en zone agricole préservée.**

La ville de Fréjus, par l'intermédiaire de sa SEM, projette d'acheter un terrain agricole de 8ha dans la Vallée du Reyran pour y installer la Déchetterie et l'ensemble des Services Techniques municipaux au 2222 Rte de Malpasset. Le terrain est au cœur de la plaine agricole préservée du Reyran, à l'entrée nord de Fréjus visible depuis la RD37, au pied des lotissements Ste Brigitte, Vert Esterel, St Vincent et L'Orée du parc.



### **Une fois les terrains achetés, la ville prévoit de les déclasser : la zone agricole A (inconstructible) devient zone UH (constructible).**

Il s'agit des terrains de l'ancienne pépinière Castelli, traversés par le Reyran. L'installation de nouvelles structures va augmenter la vulnérabilité des terrains en aval déjà soumis à plusieurs inondations lors de fortes pluies. Le terrain de 8ha, concerné par l'opération, est aujourd'hui en zone agricole A au PLU de Fréjus comme l'ensemble de la vallée du Reyran. En mars 2017, la Cavem entérine le nouveau SCoT (schéma de cohérence territoriale) qui **protège et renforce l'entité agricole de la Plaine du Reyran**. Cette urbanisation nouvelle **n'est pas identifiée au SCoT**.

Pour renforcer cette protection, une Zone Agricole Protégée est à l'étude par la Chambre d'Agriculture du Var sur toute la vallée du Reyran. Etrangement, à ce jour, **le périmètre de celle-ci contourne les terrains agricoles prévus d'être achetés par la SEM de Fréjus**. La SAFER du Var qui est censé protéger les intérêts des agriculteurs cautionne ce projet de déclassement des terres agricoles à Fréjus ; sous prétexte de création d'un « hameau agricole » qui consiste encore à construire des bâtiments et habitations dans la Vallée du Reyran. **Ce « hameau agricole » est réduit à quelques hectares collés contre une déchetterie et derrière les hangars des services techniques est un alibi donné au monde agricole !** Pourtant la SAFER a connaissance de la volonté d'agriculteurs intéressés par l'achat de ces terrains pour s'implanter sur ce site, cultiver les terres et proposer aux citoyens des produits de qualité...

### **Un impact visuel et sonore sur les quartiers St Pons, Ste Brigitte et environnants**

La Déchetterie et les Services Techniques seront directement visibles depuis l'entrée Est du territoire communal, sur les bords de la RD37, en venant de Nice.



### **Loin de montrer l'exemple, la ville participera au mitage des zones agricoles.**

Aujourd'hui la Vallée du Reyran est **l'une des plus belles plaines agricoles préservées de la Côte d'Azur !** Economiquement, elle sera le grenier de la Cavem de demain, l'agriculture périurbaine doit s'y développer. Nous ne pouvons pas accepter qu'elle soit grignotée et défigurée par des constructions de hangars, la déchetterie et ses 11 containers, des parkings et autres zones techniques comme prévu à ce jour. La mairie de Fréjus souhaitait transférer les services techniques municipaux pour les « rapprocher du centre-ville ». Hors ce nouveau site, outre sa vocation agricole, se trouve à 5km du centre-ville contre 2km actuellement...

### **Les services techniques et la déchetterie doivent s'installer en zones d'activités pas dans un espace encore préservé.**

Nous demandons à Monsieur Le Maire de Fréjus de reconsidérer ce projet.

### **Le Collectif pour Préserver la Vallée Agricole du Reyran à Fréjus**

[collectifvalleedureyran@orange.fr](mailto:collectifvalleedureyran@orange.fr)

